

GASPÉSIE

NOUVELLES



JULES BÉLANGER

UN LEGS IMMORTALISÉ

À lire en page 3

Encore la défense de la carte électorale
Page 4

Pour déclarer l'élection à Gespeg invalide
Page 5

MÉDIALO

27 novembre 2024 • Volume 07 N° 11 • GRATUIT

Profitez d'une tonne de promotions et offres locales

ZONE
CIRCULAIRES



**J'ÉCONOMISE
PRÈS DE
CHEZ NOUS**

Consultez en page 18

Gaspé : Destination 2034

Cinq grandes consultations publiques ont été menées la semaine dernière sur le territoire du Grand Gaspé afin de sonder la population sur les enjeux prioritaires, les orientations et les principaux axes d'intervention à venir lors des 10 prochaines années. L'accès au logement, le transport, et les besoins en infrastructures sportives ont notamment été ciblés. Les résultats de cette vaste consultation seront colligés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, qui a décroché un contrat de 100 000\$ pour mener l'exercice. Une planification stratégique en découlera, qui devrait être adoptée en début d'année. La feuille de route culminera sur les festivités du 500e anniversaire de Gaspé, en 2034.



Passerelle névralgique dans l'Estran

Fermée d'urgence le 11 novembre en raison de risques de sécurité, une passerelle de motoneige enjambant la rivière Madeleine dans le secteur de l'Estran a semé l'émoi dans les dernières semaines. Plusieurs acteurs du milieu – dont des entreprises en tourisme hivernal – craignent que les motoneigistes soient redirigés vers Murdochville et Gaspé plutôt que de poursuivre leur chemin vers Grande-Vallée et Petite-Vallée. Puisqu'il est trop tard dans la saison pour réparer la passerelle avant la tombée de la neige, une demande a été adressée par les préfets de la région à l'endroit de Transports Québec afin que les usagers puissent passer sur un pont de la route 132, près de la piste. Plusieurs rencontres d'urgence ont eu lieu dans les derniers jours, impliquant notamment le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix (à gauche sur la photo) qui s'est rendu sur place pour constater l'ampleur des dégâts. La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec évalue à 2 milliards les retombées économiques annuelles de leur loisir. Près de 4500 bénévoles s'occupent des sentiers à la grandeur de la province.



Erratum

Dans l'édition du 13 novembre, en page 2, dans la brève intitulée « La députée de Gaspé déplore l'inaction caquiste dans la région », il aurait plutôt fallu identifier Méganne Perry Mélançon comme l'ex-députée de Gaspé. L'actuel député est évidemment Stéphane Sainte-Croix, de la CAQ, qui a été élu en octobre 2022. Nos excuses.

À lire sur le web



Retour de l'Opération Nez Rouge

Les Maisons des jeunes de Gaspé et de Rivière-au-Renard chapeauteront de nouveau les activités de l'Opération Nez Rouge dans le Grand Gaspé dès vendredi. Le service sera en opération entre 21 h et 3 h les vendredis et samedis pour ces différentes soirées : 29 et 30 novembre, 6 et 7 décembre, 13 et 14 décembre ainsi que les 20 et 21 décembre.



Pas de piscine pendant 8 mois

Les résidents du Rocher-Percé pourraient bientôt devoir se passer de leur piscine, et ce jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Le Centre de services scolaire René-Lévesque prévoit divers travaux de réfection au début de l'année pour le secteur piscine de l'école polyvalente Mgr-Sévigny de Chandler (vestiaires, toilettes, dépôts, bureaux), pour de la finition intérieure ainsi que pour de la mécanique (plomberie, électricité, chauffage, ventilation).



CISSS : plus de 40M \$ à retrancher

Santé Québec demande aux CISSS de la province de se serrer la ceinture et de couper dans les dépenses afin d'économiser 1 milliard de dollars dans le réseau, sans affecter les soins. La cible pour le CISSS de la Gaspésie sera incidemment de 40,7 millions de dollars.



CAMPUS DE GASPÉ

La salle d'études nommée en l'honneur de Jules Bélanger

L'héritage de Jules Bélanger a été immortalisé samedi dernier par le Cégep de la Gaspésie et des Îles. La salle d'études du campus de Gaspé porte désormais son nom.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Jules Bélanger est décédé le 5 février 2021. Son legs a été immense pour la région. L'homme a contribué à la fondation du Musée de la Gaspésie (son enfant chéri), de l'hebdomadaire *Le Pharillon*, de Radio-Gaspésie et du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Il a aussi œuvré pour l'ouverture de bibliothèques municipales sur tout le territoire de la ville, d'un centre d'archives, pour le déplacement en région de fonctionnaires du domaine des pêches, aux fêtes du 475e de la ville et à la venue en mai 1987 de l'ancien président de la République française, François Mitterrand. Il a également cofondé la Société historique de la Gaspésie et coécrit *Histoire de la Gaspésie*, sans compter les nombreuses distinctions accumulées au fil des ans. Il a notamment été nommé comme officier de l'Ordre national du Québec.

Le groupe citoyen Solidarité Gaspésie a incidemment eu l'idée de nommer la salle d'études en son honneur; une proposition que le Cégep a accueillie avec enthousiasme. Jules Bélanger a d'ailleurs longtemps enseigné au campus de Gaspé. Entre 1958 et 1987, il est tour à tour professeur de français et de latin au Séminaire de Gaspé, professeur de langue et de littérature au Collège de la Gaspésie, de même que coordonnateur du Département des lettres et des arts.

« Il est impossible de se pencher sur l'histoire de la Gaspésie sans évoquer Jules Bélanger. »

- Claudine Roy, amie et présidente de l'Ordre national du Québec

Plusieurs hommages

L'événement organisé samedi était à la hauteur de l'homme qu'a été Jules Bélanger. Plusieurs dignitaires et amis ont pris la parole pour souligner l'apport de ce grand bâtisseur, dont le premier ministre du Québec. « C'est impressionnant de constater tout son travail en Gaspésie; tous les projets importants dans lesquels il s'est impliqué [...] L'amour de Jules Bélanger pour sa région était évident. C'est un homme qui a consacré sa vie à faire briller la Gaspésie », a noté François Legault par vidéo. Ce dernier



Photo Cégep de la Gaspésie et des Îles

a rappelé au passage qu'il s'était aussi démarqué comme membre du conseil d'administration de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et comme président de la Commission sur l'avenir du Québec pour la Gaspésie. René Lévesque l'a approché comme candidat en 1976. Son ami Gilles Vigneault a également pris la parole par vidéo.

L'ex-première ministre Pauline Marois a parlé de lui comme d'un homme « qui avait la Gaspésie rivée au cœur; un grand humaniste, un homme d'exception. » Le juge de la Cour supérieure et ex-maire de Gaspé, Robert Pidgeon, a pour sa part souligné « l'apport remarquable » du citoyen Jules Bélanger alors que l'actuel maire Daniel Côté a indiqué que son legs « ne serait jamais oublié ».

Femme d'affaires et présidente de l'Ordre national du Québec, Claudine Roy a eu des mots bien sentis pour celui qui lui a enseigné avant de devenir un ami proche, partageant plusieurs journées dominicales à refaire le monde.

« Il est impossible de se pencher sur l'histoire de la Gaspésie sans évoquer Jules Bélanger. Tous ses legs ont été nombreux et importants [...] Tout cela en plus d'avoir été un enseignant hors pair et de nous avoir inculqué l'amour

de notre coin de pays. C'était quelqu'un d'extraordinaire et un très très grand bâtisseur. Mon cher Jules, mon cher professeur, cher ami, je suis heureuse que ton nom soit à jamais gravé ici. Je t'ai aimé, je t'aime et je t'aimerai toujours. »

Anne Bernier a également partagé plusieurs souvenirs de l'homme qu'a été son oncle. « Je me souviens de Jules pour tout l'amour qu'il nous a donné à sa façon par sa présence et son intérêt marqué sur tout ce que nous faisons. C'était un passionné, un amoureux de la vie. Il s'émerveillait des plus petites choses du quotidien. Il était curieux; voulait comprendre les nouvelles générations [...] Sa plus grande arme était son écoute. Il avait la capacité de s'élever au-dessus de la mêlée, d'analyser et de trouver la faille pour y entrer. Il a marqué ma vie et m'aura appris à rester debout en tant que femme, avoir la fierté viscérale d'être Gaspésienne et d'avoir des convictions. Il m'aura appris par l'exemple que tous nos buts sont atteignables et réalisables. »

Crédit photo de couverture: Cégep de la Gaspésie et des Îles





**CAHIER
DES VOEUX
DE NOËL**
18 décembre
2024

FAITES VITE!
ENVOYEZ VOS PHOTOS D'ENFANTS
DÈS MAINTENANT!



ou par courriel concoursgaspesiebsl@medialo.ca
Nous ne nous engageons pas à publier toutes les photos reçues.

AVANT
le 9
décembre
2024

LE LAURENTIEN

L'AVANTAGE

GASPÉSIE

Mercredi 27 novembre 2024 | 3

>1274585

REFONTE DE LA CARTE ÉLECTORALE

Devant les tribunaux pour défendre la Gaspésie

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie sera de la partie dans le débat judiciaire qui débute sur la refonte de la carte électorale provinciale.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

L'organisation a fait signifier une procédure judiciaire aux parties dans la cause opposant les préfets des Laurentides et du Centre-du-Québec au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) et au Procureur général du Québec.

Rappelons que l'Assemblée nationale, dans un vote unanime, a adopté le 2 mai dernier la *Loi visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales*, suspendant de facto la démarche de refonte électorale. Celle-ci était fortement préjudiciable au principe de représentativité effective selon plusieurs, dont le Regroupement des MRC de la Gaspésie qui analyse que la proposition affectait de plein fouet la représentation de la région dans les institutions démocratiques du Québec.

« La révocation de cette Loi aurait des effets majeurs sur notre région. »

- Mathieu Lapointe, président du Regroupement des MRC de la Gaspésie

Les commissaires responsables de revoir la carte électorale – un exercice qui se fait à toutes les deux élections générales – avaient essentiellement suggéré de fondre ensemble les deux seules circonscriptions de la Gaspésie, soit Bonaventure et Gaspé. Ceux-ci se basent sur des critères dictés par la loi pour tenter de dessiner une carte électorale de 125 circonscriptions avec un nombre équivalent d'électeurs selon le principe de représentation effective. La loi précise que le nombre d'électeurs dans une circonscription ne peut être ni inférieur ni supérieur à plus de 25 % de la moyenne provinciale. Cependant, des exceptions peuvent être décrétées pour une circonscription qui ne répond pas à ce critère. Gaspé et Bonaventure en ont joui lors des exercices précédents de refonte électorale, mais les commissaires n'ont pas jugé bon de les reconduire cette fois-ci.

Leur proposition avait mené à une levée de boucliers partout dans la région. En audiences publiques, plusieurs ont notamment expliqué l'impossibilité de couvrir un si vaste territoire pour un seul député (544 kilomètres linéaires à parcourir entre les deux extrémités de la potentielle circonscription de Gaspé-Bonaventure).

Devant les tribunaux

Sauf que les préfets des Laurentides et du Centre-du-Québec ne voient pas les choses de la même manière. Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, la MRC de Brome-Missisquoi et la Table des MRC du Centre-du-Québec ont déposé un recours judiciaire contre le DGEQ et le Procureur général du Québec pour faire invalider la *Loi visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales* par une demande de pourvoi en contrôle judiciaire.

Dans son scénario original, la Commission de la représentation électorale suggérait l'ajout de deux circonscriptions : l'une dans la grande région des Laurentides et de Lanaudière, et l'autre en Estrie et au Centre-du-Québec. En contrepartie, deux autres étaient supprimées : une en Gaspésie et l'autre dans l'est de Montréal. « Le débat politique se transposant en débat judiciaire, nous avons estimé important que la Gaspésie fasse entendre sa voix devant le tribunal. Nous avons donc signifié une procédure judiciaire aux parties impliquées dans la poursuite afin de demander au tribunal de nous entendre également. L'objectif est de faire entendre notre voix, puisque la révocation de cette loi aurait des effets majeurs sur notre région », explique le président du Regroupement des MRC de

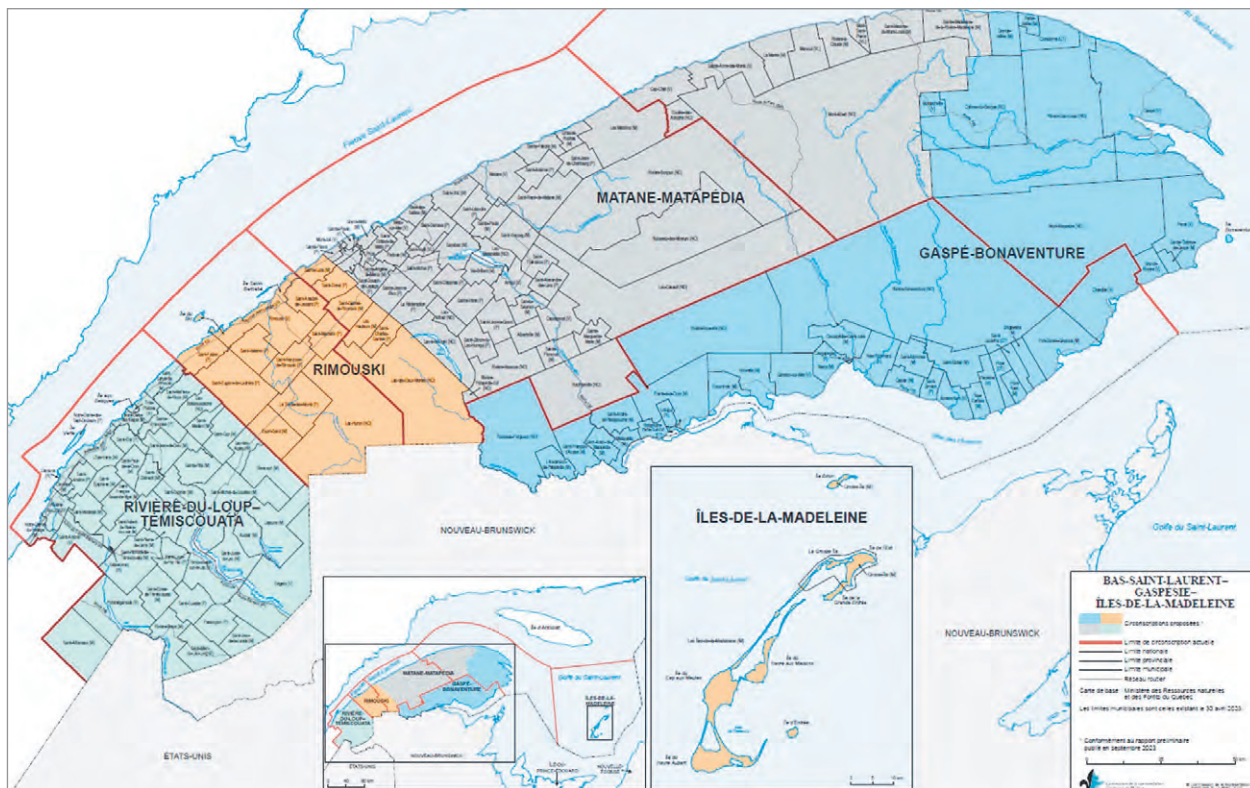


Photo Commission de la représentation électorale

la Gaspésie, maire de Carleton-sur-Mer et préfet de la MRC d'Avignon, Mathieu Lapointe.

La demande d'intervention conservatoire des intervenants gaspésiens sera entendue ce 27 novembre au palais de justice de Saint-Jérôme. Les procureurs de la firme Tremblay Bois avocats représenteront le Regroupement des MRC de la Gaspésie. Si la demande trouve écho auprès du tribunal pour être intégrée à l'instance, les arguments de la région pourront ensuite être entendus sur le fond de l'affaire dans les mois suivants. « Au cœur du débat se trouve le principe de la représentativité effective. Ce principe a été établi en 1991 par la

Cour Suprême du Canada dans l'arrêt Carter, rappelle pour sa part Daniel Côté, maire de Gaspé et préfet de la MRC de La Côte-de-Gaspé, également diplômé en droit de l'Université Laval. La carte électorale doit aussi inclure des principes comme l'immensité du territoire couvert par un député, les limites des territoires, l'appartenance au territoire, et j'en passe. Si on veut que la voix de la Gaspésie soit entendue à Québec dans le flot de voix urbaines fortement représentées, il est extrêmement important que la *Loi électorale* applique ce principe reconnu par la Cour suprême. C'est pour ça qu'on va se battre. Pour la voix de la Gaspésie, pour notre avenir. »

Une banque de 5 jours de grève pour les travailleuses en CPE

Les travailleuses en CPE de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine – affiliées à la CSN – ont voté à 94% en faveur d'une banque de grève de cinq jours, à utiliser au moment qu'elles jugeront opportun.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Celles-ci emboîtent donc le pas aux votes massifs en faveur du mandat de grève dans l'ensemble des CPE affiliés à la CSN partout au Québec. Les CPE Le Voyage de mon Enfance (Gaspé et Murdochville), des Butineurs (Gaspé

et les P'tits coquillages (Port-Daniel-Gascons) sont notamment touchés.

Avec un vote à 94%, les membres ont massivement rejeté les dernières offres patronales qui comportent selon le syndicat « d'importants reculs dans leur condition actuelle de travail » et qui est un message régional clair envoyé au gouvernement de la CAQ.

« Les CPE de la région peinent à conserver leurs travailleuses et à en attirer de nouvelles. À l'heure actuelle, le gouvernement offre des salaires bien en dessous de ceux versés dans le secteur public, et ce, pour tous les titres d'emploi. De plus, il demande des contreparties qui épuiseront davantage le personnel en place. Ces reculs ne feront qu'accélérer l'exode des travailleuses », analyse Gaétan Leblanc, vice-président régional de la Fédération de la Santé et des services sociaux.

« Les travailleuses en CPE peuvent compter sur l'appui, non seulement des membres des syndicats de toute la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, mais aussi de tous les parents qui reconnaissent le travail extraordinaire du personnel des CPE au quotidien », ajoute Serge St-Pierre, président du Conseil central Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



Photo Médialo - Jean-Philippe Thibault

Plus de 300 aînés de Gespeg demandent une nouvelle élection

La démarche entamée par des aînés de la Nation Micmac de Gespeg pour invalider les résultats de l'élection de septembre fait du chemin. Jeudi, pas moins de 314 membres avaient signé la pétition réclamant un nouveau suffrage dans les plus brefs délais.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Cette demande repose sur la communication adressée aux membres de Gespeg menant à l'élection, jugée déficiente. En conférence de presse, des aînés ont rappelé que la correspondance – incluant l'avis de mise en candidature et de scrutin – n'a été transmise que par courriel et non pas par envoi postal, comme le veut la tradition.

« Historiquement parlant, à chaque élection tout le monde était averti par courrier. Cette fois-ci, on n'a pas jugé bon de le faire », analyse Francis Mainville, un des membres de Gespeg qui réclame un nouveau vote. « Beaucoup d'anciens n'ont pas entendu parler de l'élection, ou seulement sur le tard. Certains ont même reçu leur bulletin de vote après l'élection. C'a causé un problème majeur. C'est la base d'avertir son monde. Il y a beaucoup de mécontentement », ajoute-t-il.

D'autres membres tels que Placide Jeannotte, chef de Gespeg élu une première fois en 1985 et qui a cumulé quatre mandats, appuient la démarche. Linda Jean, première femme élue cheffe de Gespeg en 1994, abonde dans le même sens et dit parler au nom de tous les membres, incluant ceux vivant à Montréal ou ailleurs sur le territoire. « Les gens nous disent qu'ils n'ont pas eu leur bulletin de vote. Moi j'ai 68 ans et je suis chanceuse parce que je me débrouille avec Internet, mais ce n'est pas le cas pour plusieurs autres personnes de mon âge. C'est très important de respecter la volonté de tous nos membres, et surtout nos aînés. Il y a eu un manquement. »

Le code électoral n'exige pas noir sur blanc que les avis de mise en candidature et de scrutin soient envoyés par la poste, convient le comité d'aînés, mais rappelle que tous les moyens possibles doivent être employés pour rejoindre l'ensemble des membres, selon la prérogative du président d'élection. « Il y a eu beaucoup d'interprétation, note Mark Sinnett. Ce n'est rien contre une ou des personnes en place, ou encore le conseil, précise-t-il. Ce qu'on dit c'est que les élections n'ont pas eu un bon déroulement depuis le début, d'où le manque de participation [...] Tout ce qu'on veut c'est une élection équitable. »



Ce dernier s'était lui-même présenté comme chef de Gespeg, mais s'était désisté en chemin pour des raisons personnelles. Il n'avait pas donné suite au tirage au sort qui devait départager l'égalité entre Yan Tapp et lui.

Devant les tribunaux?

Le libellé de la pétition souligne aussi que cette communication dite inadéquate a occasionné un manque de candidatures pour les postes à pourvoir à titre de conseillers, alors que la totalité des postes vacants ont été nommés sans opposition. La pétition devait être remise dimanche lors de l'assemblée du Conseil de bande de la Nation micmac de Gespeg. Celle-ci n'avait pas eu lieu au moment de mettre sous presse. Linda Jean avait confiance que les doléances des membres allaient être entendues. La pétition devait recueillir 10% des 1800 membres aptes à voter pour être déposée. « Si le conseil de bande n'accepte pas la pétition, c'est leur perte, pas la nôtre. Nous on s'ouvre avec ce que les gens nous demandent de faire. S'ils ont une autre manière de faire qui peut arranger les choses et mettre de la lumière, allez-y. On est de bonne foi. »

La voix des tribunaux n'est cependant pas dans les cartons en ce moment. « On veut que le conseil comprenne que leur communauté parle fort et qu'on veut une nouvelle élection. C'est pas plus que ça pour l'instant, précise Mark Sinnett. On ne veut pas se rendre là et on n'est pas ici pour faire du tort à notre communauté; on veut faire du bien. On n'a jamais vu Gespeg aussi uni sur un point, celui d'une pétition pour une élection claire et juste. »



Photo Facebook – École Saint-Paul

BUDGET PARTICIPATIF DE 50 000 \$

L'école de Saint-Maurice l'emporte

Les citoyens ont parlé. À l'issue du vote populaire, c'est le projet d'implantation de nouveaux modules de jeux dans la cour de l'École Saint-Paul de Saint-Maurice qui a décroché la palme du premier budget participatif de la Ville de Gaspé, avec à la clef une coquette somme de 50000\$.

L'idée a été proposée par l'équipe-école, qui pourra ainsi réaliser son projet d'ici l'automne 2025 pour l'acquisition et l'installation d'un module de jeux supplémentaire. La démarche s'inscrit dans un plus vaste projet de réaménagement de parc-école, comprenant notamment le réaménagement des terrains de soccer, l'ajout d'éclairage et l'amélioration des surfaces existantes. Une zone de rencontre, une classe extérieure, un jardin et un sentier autour de la cour d'école pourraient aussi être mises sur pied dans le futur. « Dans les années à venir, nous désirons que notre cour devienne un lieu de rassemblement pour tous les gens de la communauté; les jeunes familles comme les personnes âgées », expliquait la directrice Virginie Cadotte dans une vidéo explicative pour présenter le projet. (JP-T)

prenez rendez-vous avec le

PÈRE NOËL

samedi 30 novembre de 11 h à 13 h

samedi 7 décembre de 11 h à 15 h

samedi 14 décembre de 11 h à 15 h

cadeaux, tatouos temporaires et ballons

avec Madame Lulu Berlué

placeduhavre.com

Place du Havre CHANDLER

500-109, avenue du Docteur G. Daignault, Chandler, QC G0C1K0

Mercredi 27 novembre 2024 | 5



VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Québec lance une campagne sur 12 jours

Du 25 novembre au 6 décembre, le Québec sera le théâtre de la campagne « 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes », une initiative portée par le mouvement féministe québécois. Cette campagne vise à sensibiliser le public aux diverses formes de violence subies par les femmes et les filles, tout en mettant en lumière des solutions pour y mettre fin.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

Pour l'édition 2024, le Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) met l'accent sur la participation citoyenne comme moyen de protection contre la violence. Selon ONU Femmes, la présence d'un mouvement féministe fort et autonome est le facteur le plus déterminant pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

La campagne intitulée « Ce qu'il faut défendre » (CQFD) encourage la population à partager des vignettes sur les réseaux sociaux pour dénoncer les violences faites aux femmes. Les hashtags #12JoursDaction et #CQFD sont utilisés pour amplifier le message sur Facebook, Instagram, X (anciennement Twitter) et LinkedIn.

Des statistiques préoccupantes

Les chiffres mondiaux sont alarmants. L'Organisation mondiale de la santé rapporte qu'une femme sur trois dans le monde est victime de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie. De plus, l'UNICEF indique qu'une femme sur huit est victime de viol ou d'agression sexuelle avant l'âge de 18 ans.

Le féminicide, défini comme le meurtre d'une femme en raison de son sexe, est en hausse. En 2022, les Nations unies ont enregistré 89 000 femmes et filles délibérément tuées, un record depuis 20 ans. Au Canada, les cas de féminicide sont passés de 173 en 2021 à 191 en 2023, selon l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation.

Au Canada, les femmes autochtones sont quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non autochtones. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées de 2019 révèle qu'elles sont 12 fois plus susceptibles d'être assassinées ou portées disparues que les autres femmes. Près des deux tiers des femmes autochtones ont subi une agression physique ou sexuelle au cours de leur vie. La violence s'étend également à la sphère politique. Une étude de l'Union interparlementaire en 2016 indique que 81,8 % des femmes parlementaires ont subi de la violence psychologique, y compris des menaces de mort ou de viol. Environ 21,8 % ont subi des violences sexuelles et 25,5 % des violences physiques. Ces agressions visent à dissuader les femmes de s'engager en politique, limitant ainsi leur participation et leur influence.

Pour plus d'informations, le site www.12joursdaction.com offre des ressources et des outils pour s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Participer à la campagne

Les citoyens sont invités à se joindre à la campagne en partageant les vignettes et les messages sur les médias sociaux. L'objectif est de dénoncer les violences subies par les femmes et de promouvoir la participation citoyenne comme solution pour les protéger.

Soulignons la Journée contre la violence faite aux femmes!



Le CAVAC de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine offre également à ses clients des points de service situés aux endroits suivants :

- **Siège Social**
484, Place Hôtel-de-ville, suite 113
Chandler QC G0C 1K0
Sans frais : 1-866-892-4331
418-689-4331
- Palais de justice de New Carlisle et Palais de justice de Carleton
- Point de service de justice de Sainte-Anne-des-Monts
- Point de service de Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)
- Palais de justice de Percé et point de service de Gaspé



191
Nombre de féminicides au Canada en 2021.

12 jours d'action contre les violences faites aux femmes 2024

LA VIOLENCE JUDICIAIRE CONTRE LES FEMMES, C'EST NON !

Le chemin vers la justice ne devrait pas être une nouvelle épreuve.

La violence judiciaire est l'une des multiples formes de violences qui est perpétrée à l'encontre des femmes. Comme toutes les formes de violence - verbale, physique, psychologique, sociale, économique ou autre - la violence judiciaire fait partie des manifestations de violence ayant de nombreuses répercussions sur la vie des femmes violentées. Même quand les victimes dénoncent les violences vécues, dans bien des cas, la violence ne s'arrête pas aux portes des tribunaux et les femmes violentées peuvent être revictimisées au sein même de leurs démarches de recherche d'aide et de justice.

Rappel important. Parce qu'il faut en parler.

Si vous vivez de la violence et multiples problématiques sociales, que vous soyez seules ou accompagnées de vos enfants, des ressources sont disponibles.

Services confidentiels, n'hésitez pas à nous contacter.

www.laidelle.org

f Maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle

SOS VIOLENCE CONJUGALE
1-800-363-9010 24/7



MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT L'AID'ELLE
418-368-6883 24/7

Visitez le 12joursdaction.com
pour en savoir plus sur la campagne annuelle des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes.

>1276122



Pour ne jamais oublier

Chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, diverses organisations prennent part au mouvement québécois de réaliser une campagne de sensibilisation pour les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

Le 25 novembre marque la Journée internationale contre les violences envers les femmes décrétée par l'ONU et le 6 décembre commémore la tuerie à Polytechnique Montréal, où 14 femmes ont perdu la vie parce qu'elles étaient des femmes. Ces dates nous rappellent l'importance de poursuivre les initia-

tives et actions pour défendre les droits des femmes à vivre dignement, dans une société exempte de violence à leur égard.

En 1991, le Parlement du Canada fait du 6 décembre la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. On l'appelle aussi la Journée du ruban blanc.

En 2024, le Conseil du statut de la femme poursuit un objectif de sensibilisation à différentes formes de violence faites aux femmes, notamment celles qui sont connues, méconnues, concrètes ou surnoises, mais tout aussi destructrices. De

ce concept est né le slogan qui sera martelé tout au long de la campagne : « Refusons toutes les formes de violence ! ».

Les 14 femmes qui ont perdu la vie à Polytechnique

- Geneviève Bergeron
- Hélène Colgan
- Nathalie Croteau
- Barbara Daigneault
- Anne-Marie Edward
- Maud Haviernick
- Barbara Klucznik-Widajewicz
- Maryse Laganière
- Maryse Leclair
- Anne-Marie Lemay
- Sonia Pelletier
- Michèle Richard
- Annie St-Arneault
- Annie Turcotte



Accueil et hébergement

La maison Blanche-Morin

Services d'accueil et d'hébergement pour les femmes et leurs enfants, **24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

Services

- Intervention spécialisée individuelle ou de groupe
- Intervention mère-enfant
- Consultation externe
- Information et accompagnement
- Sensibilisation et éducation dans la communauté

418 689-6288 | info@maisonblanchemorin.com

En cette **JOURNÉE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**, la Caisse populaire Desjardins du Centre-Sud Gaspésien affirme son engagement profond en faveur de l'égalité et du respect.

Ensemble, faisons front pour briser le silence et offrir tout notre soutien aux victimes. Agissons dès aujourd'hui pour bâtir un avenir où la violence n'a plus sa place.






MARTIN GAGNON ET VICKY FOURNIER
167, de la Reine (Place Jacques-Cartier)
418 368-5595



MONICA DUFRESNE ET ANTOINE GAGNON ROY
80, boul. Renard Est, Rivière-au-Renard
418 269-3351



MARTIN GAGNON ET VICKY FOURNIER
39, montée Sandy-Beach (Carrefour Gaspé)
418 368-3341



NOUS PRENONS SOIN DE VOUS!

Antoine Gagnon Roy, Monica Dufresne, Vicky Fournier et Martin Gagnon

- Services pharmaceutiques
- Produits cosmétiques
- Coins cadeaux
- Articles pour bébés



Solde

Vendredi fou

Les aubaines de l'année
sont arrivées.



**BEST
BUY**
express

J'explore ma région

Notre calendrier des événements recense les activités incontournables des MRC de La Côte-de-Gaspé et du Rocher-Percé dans les jours et dans les semaines à venir. Il s'agit d'un guide pratique à consulter hebdomadairement pour des suggestions de sortie locales.



Lancement de *Le Roi-Soleil* | Gaspé | Mercredi 27 novembre

La Gaspésienne Marie-Ève Cotton sera du côté du Musée de la Gaspésie aujourd'hui dès 17h pour le lancement de son deuxième roman, avec dédicace. La médecin psychiatre explore dans *Le Roi-Soleil* des thèmes mêlant humanité et tragédie, avec comme élément central un infanticide au féminin. Événement gratuit; réservation suggérée.



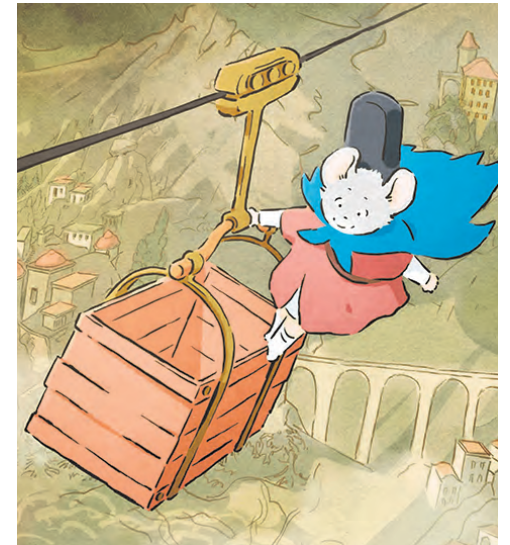
Marie-Denise Pelletier sur scène | Grande-Vallée | Samedi 30 novembre

La grande artiste sera dans l'Estran pour son spectacle tiré de l'album Noël, parle-moi paru en 2005. Elle sera à l'église de Grande-Vallée dès 19h30 pour se plonger dans la magie du temps des Fêtes. Billets sur le site du Village en chanson de Petite-Vallée.



Fabrication de cartes imprimées | Percé | Samedi 30 novembre

De 9h à 13h, il sera possible d'imprimer vos cartes de souhaits avec l'artiste Pascale Faubert lors d'atelier d'impression au bloc. L'événement se tiendra au 155, route 132 Ouest au cœur du village de Percé. Billets au zeffy.com



Projection jeunesse gratuite | Gaspé | Dimanche 1^{er} décembre

Le film *Ernest et Célestine: Le voyage en Charabie*, de Julien Chheng et Jean-Christophe Roger, sera présenté gratuitement dès 10h à la salle de spectacles de Gaspé, dans le cadre de Noël du bout du monde. Il est possible de réserver ses places sur le site tuxedobillets.com.

Le dernier repas, de Maryse Legagneur | Gaspé | Lundi 2 décembre

Lauréate de la dernière édition de *La course destination monde*, la réalisatrice québécoise Maryse Legagneur signe *Le dernier repas*, qui sera présenté dès 19h.



Films d'Avalanche Québec | Gaspé | Mercredi 4 décembre

La traditionnelle tournée de films d'Avalanche Québec est de retour cette année et s'arrête au Paquebot café dès 17h alors que le début des projections est prévu pour 18h. Les courts métrages *Farming Turns* et *Slides on the mountain* seront présentés. Billets en prévente à 15\$ et 20\$ à l'entrée.

L'exposition temporaire Je vous regarde disparaître jusqu'au 27 avril

Le Musée de la Gaspésie présente actuellement l'exposition temporaire *Je vous regarde disparaître*, de l'artiste gaspésienne Véronique Bouchard. Les visiteurs pourront admirer l'œuvre jusqu'au 27 avril.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

La création est une réponse à l'œuvre *La route de mes souvenirs*, un récit autobiographique de Charles Bouchard racontant la vie dans le portage de L'Anseau-Griffon dans les années 1930. Animée par le désir d'honorer cet homme disparu et son souhait de transmission, l'artiste a entrepris de mettre en images son récit de vie. L'exposition rassemble des archives visuelles, des objets historiques et des références littéraires, tissant un dialogue entre passé et présent. Les visiteurs pourront admirer des pastels à l'huile, des dessins au graphite, des aquarelles, des sculptures d'argile ainsi qu'un atelier d'imprimerie, tous conçus pour faire vivre cette histoire locale.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
Je vous regarde disparaître
de l'artiste Véronique Bouchard
14 novembre 2024 à 17 h

Bio

Véronique Bouchard, artiste multidisciplinaire, explore des techniques variées, allant du dessin à la sculpture en passant par la pratique de savoir-faire artisanaux. Formée en arts visuels à l'Université du Québec à Chicoutimi et en sculpture à la Maison des Métiers d'Art de Québec, elle

enrichit son parcours par des résidences et des ateliers de perfectionnement, en France notamment. Son approche privilégie l'authenticité des matériaux et s'articule autour de la notion de désuétude, utilisant des techniques comme le moulage de papier recyclé et la typographie traditionnelle.

Les étoiles du mois



Aurélie Côté

NATATION

Chez les dames 13-14 ans, l'athlète des Barracudas de Gaspé a remporté la plaque de meilleure nageuse dans l'Est-du-Québec pour la saison 2023-2024.



Éli Pelletier

NATATION

Toujours chez les Barracudas, Éli Pelletier a lui aussi décroché une plaque de meilleur nageur dans l'Est-du-Québec pour la saison 2023-2024, mais chez les messieurs 15-16 ans.



Adèle Roy

ATHLÉTISME

L'athlète minime des Lobsters de Grande-Rivière est la première de l'histoire du club à remporter la médaille d'or à un combiné quatre épreuves, et de surcroît à terminer première dans les quatre épreuves de ce combiné.



Les entraîneurs du Club de patinage de Gaspé, Jean-Francois Monette et Guillaume Nolin, entourés de leur délégation lors de l'étape à Amqui.

Photo Club de patinage de Gaspé

PATINAGE DE VITESSE

Une vingtaine de médailles pour les patineurs de Gaspé

Un sommet de 13 patineurs du Club de patinage de vitesse de Gaspé se sont présentés à l'aréna d'Amqui la fin de semaine dernière pour la deuxième étape de la Coupe de l'Est.

Jean-Philippe Thibault | jpthibault@medialo.ca

Les jeunes patineurs ont bien fait en récoltant près d'une vingtaine de médailles. Cinq d'entre eux en catégorie 10 ans et plus mixte ont également enregistré un temps leur donnant accès au Circuit interrégional québécois, soit Lili-Charlotte Spain, Louis-François Spain, Noémie Fortin-Simard, Antoine-Philippe Nolin et Albert Tapp-Deschamps. Ces performances touchent particulièrement Jean-François Monette, ex-membre de l'équipe nationale canadienne qui a cofondé le club en 2019 et qui en est maintenant l'entraîneur-chef. «Tous les patineurs, sans exception, ont démontré de magnifiques attitudes et aptitudes sportives. Nous nous attendions à ce que nos patineurs fassent bonne figure cette saison, mais certainement pas aussi tôt cet automne et de façon aussi marquée. Ils ont survolé la patinoire d'Amqui avec brio et honneur!», se réjouit-il.

Neuf d'entre eux reviennent par ailleurs au bercaïl avec une médaille au cou, dont Édouard Nolin et Louis-François Spain qui ont décroché la triple couronne en accédant à la plus haute marche du podium au 200m, au 400m et au 800m (voir la liste complète en fin de texte).

Le Club note que ses récentes performances marquent une étape importante dans leur jeune histoire, confirmant au passage la qualité de leur programme et son ancrage au bout de la péninsule gaspésienne, mais ramenant également à l'avant plan les défis importants que sont la disponibilité et la qualité des infrastructures, ainsi que ceux des heures de glace pour assurer le développement des jeunes. L'organisation

offre actuellement deux séances par semaine aux 19 jeunes du programme régulier, et une autre séance aux 12 patineurs de l'École de patinage les Pingouins, pour les jeunes en très bas âge qui en sont à leurs premiers coups de patin. «Les performances de la semaine dernière sont d'autant plus impressionnantes que certains jeunes patineurs régionaux d'autres clubs profitent de trois séances par semaine. De gros défis nous attendent pour offrir à nos jeunes Gaspésiens les occasions d'entraînement leur permettant de poursuivre leur développement sur le circuit interrégional», analyse Jean-François Monette. Rappelons qu'en 2020, après avoir analysé l'option d'une glace olympique pour son futur aréna – qui n'a toujours pas été construit – la Ville de Gaspé avait opté pour une glace régulière nord-américaine. Les surcoûts inhérents à une infrastructure olympique avaient motivé la décision.

Dans tous les cas, les prochaines étapes de la Coupe de l'Est sont prévues cet hiver à Rimouski et Mont-Joli. Ceux du Circuit interrégional se dérouleront à Québec, Rimouski et Baie-Comeau.

Les médaillés en rafale

6 à 9 ans

- Édouard Nolin - Gr2: 3 x Or 400m 800m et 200m
- Yaelle Tapp-Deschamps - Gr3: 2 x Or 400m et 200m
- Elizabeth Corbeil - Gr5: Argent 400m, Or 200m
- Tommy Vasquez - Gr5: Bronze 200m

10 ans +

- Louis-Francois Spain –Gr1: 3 x Or 400m 800m et 200m
- Albert Tapp-Deschamps –Gr1: Bronze 400m, 800m
- Noémie Fortin-Simard –Gr1: Bronze 200m)
- Lili-Charlotte Spain–Gr2: Or 400m, 800m
- Évelyne Morin –Gr2: Bronze 400m, Argent 800m, Argent 200m

SAVIEZ-VOUS QUE ?



L'Hôtel de Glace à Québec est construit chaque année par quelque **50 travailleurs** utilisant **400 tonnes de glace** et **12 000 tonnes de neige**.



À Montréal, aucun bâtiment ne peut être plus haut que le mont Royal.

Un règlement municipal interdit en effet la construction d'édifices dépassant le sommet de la montagne, soit **232,5 mètres au-dessus du niveau de la mer**.



Montréal possède plus de pistes cyclables que toute autre ville nord-américaine.

Ce sont quelque **800 km** de voies réservées aux vélos qui sillonneraient l'île, et on n'a pas fini d'en construire!



Saviez-vous que la température la plus basse enregistrée est de -89,2 °C au pôle Sud?

c'est en **Antarctique** où la **température la plus basse** a été mesurée le **21 juillet 1983**.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Hostile aux traditions.
2. Sert à la fabrication de bombes incendiaires — Ce qui constitue la difficulté d'un problème.
3. Pause — Donner en retour.
4. Tissu à motifs — Utiles au golf.
5. Dans la gamme — Pelle creuse pour vider l'eau.
6. Déesse marine — Lapis-lazuli.
7. On y danse — Échelle utilisée en photo — Démonstratif.
8. On en fait de la tisane — L'entourage du souverain.
9. Ministre de Dagobert Ier — Moutarde sauvage.
10. Imitée — Qualifie une civilisation du Nord.
11. Moi, en latin — Panier suspendu à un ballon.
12. Instauré — Est opposé à l'ouest.

VERTICALEMENT

1. Qui représentent des scènes de caractère familial.
2. Matière colorante rouge — Insulaire.
3. L'Algérie en fait partie — De forme allongée.
4. Consterné — Purée de pommes de terre auvergnate.
5. Relatif à la culture de l'olivier.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												■
2							■					
3						■						
4								■				
5			■						■		■	
6				■								
7		■				■					■	
8								■				
9					■							■
10							■					
11	■				■							
12									■			

6. Division d'une règle — Nonchalant — Rongent.
7. Serpent — Article contracté.
8. Baudet — Légumineuses — Sur la Côte d'Azur.
9. Existent — Période de l'ère tertiaire.
10. Composition musicale religieuse — Gamète femelle.
11. Département français — Rochers à fleur d'eau.
12. Vouloir — Coupelle.

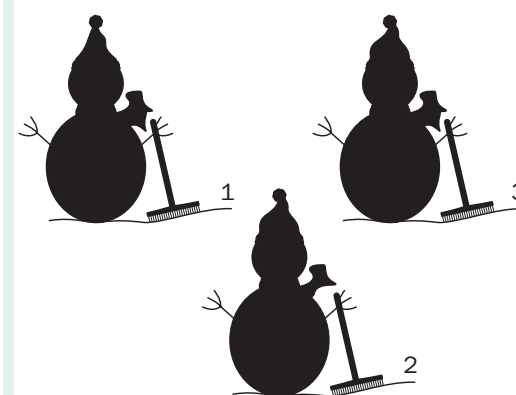
SUDOKU

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

	5	7	9		4			
				3	5		4	
	6	4		2	1			
	8		3	1	7		6	9
7		3						
1								2
	7	2			6	1	9	3
		9		7	2	5		
6				9		2		

QUELLE EST SON OMBRE ?

Identifie l'ombre du bonhomme de neige.





Maison d'aide et d'hébergement
L'Aid'Elle
Safe house and support center

La maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle

La maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle vient en aide aux femmes et leurs enfants vivant de la violence et d'autres problématiques sociales.

OFFRE D'EMPLOI :

Intervenante sociale à temps plein (remplacement à durée indéterminée)

35 heures / 4 jours par semaine

Horaire de jour ou de soir, une fin de semaine sur deux

2 postes à combler

Date d'entrée en fonction : Le 2 décembre 2024

Supérieure immédiate: directrice générale

En accord avec les principes de l'intervention féministe intersectionnelle

Principales tâches

- Accueillir et évaluer les critères d'admissibilité pour la dispensation des services;
- Évaluer la situation, déterminer l'état d'urgence et établir priorités d'intervention;
- Soutenir et accompagner les femmes;
- Appliquer et faire respecter les objectifs, normes, politiques et procédures de la maison;
- Tâches domestiques lors de départ de l'hébergement;
- Intervention téléphonique;
- Effectuer toutes autres tâches connexes sur demande.

Exigences

- Avoir minimalement complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de travail social ou toute autre formation relative en relation d'aide;
- Être capable de travailler en équipe ou en présence simple, planifier son temps, autonomie;
- Faire preuve de confidentialité, de discrétion et de professionnalisme.

Quelques avantages de travailler avec nous!

- Formation en lien avec la violence conjugale et accompagnement dès le début de l'emploi, en compagnie de notre équipe chevronnée!
- Convention collective - Syndicat des travailleuses de la maison d'aide et d'hébergement L'Aid'Elle -CSN;
- Assurances collectives;
- Salaire se situant entre 24,94\$ et 34,79\$ de l'heure, selon l'expérience dans une ressource similaire;
- 13 congés fériés;
- 13 congés de maladie et personnel;
- 2 semaines de vacances après une année de service complétée;
- Et bien plus encore!

POUR POSTULER :

Faire parvenir une lettre d'intention et votre curriculum vitae avant le 25 novembre 2024 minuit.

À Aline Clavet, directrice générale
direction@laidelle.org

** Seules les candidates retenues seront contactées

Le Canada renforce les règles pour les étudiants étrangers

Le gouvernement canadien a annoncé de nouvelles mesures visant à renforcer l'intégrité du Programme des étudiants étrangers, dans un contexte où le pays continue d'attirer de nombreux étudiants internationaux. Ces changements ont été confirmés par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Marc Miller.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

Parmi les principales modifications, les étudiants étrangers admissibles peuvent désormais travailler jusqu'à 24 heures par semaine hors campus pendant l'année scolaire, au lieu de la limite précédente de 20 heures. Ce changement vise à offrir un équilibre entre la possibilité pour les étudiants de subvenir à leurs besoins financiers et la nécessité de se concentrer sur leurs études.

«En fixant la limite de travail hors campus à 24 heures par semaine, nous assurons un juste équilibre entre la possibilité de travailler et la nécessité pour les étudiants de se concentrer sur leurs études. Nous nous attendons également à ce que les établissements appuient nos efforts visant à préserver l'intégrité du Programme des étudiants étrangers», a déclaré le ministre.

obligation de nouveau permis d'études pour changer d'établissement

Désormais, les étudiants étrangers qui souhaitent changer d'établissement d'enseignement devront demander et obtenir un nouveau permis d'études avant de procéder au changement. Cette mesure s'inscrit dans les ef-

forts du gouvernement pour renforcer l'intégrité du programme et assurer un meilleur suivi des étudiants.

Les établissements d'enseignement désignés (EED) jouent un rôle crucial dans la protection du programme contre les abus. À partir de maintenant, les EED qui ne soumettent pas les rapports requis sur la conformité des étudiants ou qui ne vérifient pas les lettres d'acceptation pourraient faire face à des conséquences.

Accent sur la lutte contre la fraude

Le gouvernement souligne le succès du nouveau processus de vérification des lettres d'acceptation, lancé le 1^{er} décembre 2023. Jusqu'au 6 octobre 2024, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a reçu près de 529 000 lettres d'acceptation pour vérification. De ce nombre, plus de 17 000 lettres ont été identifiées comme ne correspondant à aucune lettre délivrée par un EED ou ayant été annulées avant la demande de permis d'études.

Il est à noter que les établissements d'enseignement désignés au Québec n'ont pas encore participé à la production de rapports sur la conformité des étudiants. Un délai de grâce leur est accordé pour mettre en place ce système en collaboration avec IRCC. Les EED du Québec devront se conformer aux exigences de production de rapports lorsque le système sera opérationnel.

Le ministre Miller a souligné l'importance pour les étudiants étrangers de vivre une expérience positive et réussie au Canada, et estime que ces changements y contribueront.





Photo Adobe Stock

Un congé de taxe sur les produits essentiels

Le gouvernement du Canada a annoncé une série de mesures visant à alléger le fardeau financier des Canadiens, dont un congé de taxe sur les produits essentiels. L'annonce a été faite à Montréal le 21 novembre 2024 par Soraya Martinez Ferrada, députée d'Hochelaga et ministre du Tourisme.

Les prochains débats parlementaires permettront de déterminer si ces mesures seront adoptées telles quelles ou si des ajustements seront apportés en réponse aux préoccupations exprimées par les différents acteurs socio-économiques.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

À compter du 14 décembre 2024 et jusqu'au 15 février 2025, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) seront exemptées sur une gamme de produits considérés comme essentiels. Cette mesure inclut: les aliments préparés, les repas au restaurant, collations, boissons alcoolisées ou encore les vêtements et chaussures pour enfants, jouets, livres journaux et même les sapins de Noël.

Selon le gouvernement, cette mesure devrait permettre aux familles d'économiser de manière significative pendant la période des Fêtes. Par exemple, une famille dépensant 2 000 \$ sur des produits admissibles pourrait économiser 100 \$ en TPS et, dans les provinces où la TVH est appliquée, jusqu'à 260 \$ en taxes.

Une remise de 250 \$ pour les travailleurs canadiens

En plus du congé de taxe, le gouvernement prévoit une nouvelle remise de 250 \$ pour les travailleurs canadiens. Les personnes ayant travaillé en 2023 et ayant gagné jusqu'à 150 000 \$ seraient admissibles à ce versement unique, qui devrait être distribué au début du printemps 2025. Cette mesure toucherait environ 18,7 millions de Canadiens, selon les estimations gouvernementales.

Si ces annonces visent à soutenir les Canadiens face à la hausse du coût de la vie, certaines voix s'interrogent sur l'impact réel de ces mesures. Des économistes soulignent que le congé de taxe est temporaire et pourrait ne pas suffire à compenser l'inflation ressentie par les ménages. De plus, la remise de 250 \$, bien qu'appréciée, représente une aide ponctuelle.

Le Canada a connu une période d'inflation élevée ces dernières années, affectant le prix des biens de consommation courante. Bien que l'inflation et les taux d'intérêt aient récemment montré des signes de diminution, de nombreux Canadiens continuent de ressentir une pression sur leur budget.

Le gouvernement affirme ne pas pouvoir contrôler directement les prix à la consommation, mais cherche à mettre en place des mesures pour soutenir les citoyens. Parmi celles-ci figurent également le Programme national d'alimentation scolaire, l'Allocation canadienne pour enfants et le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

NOUS EMBAUCHONS

Notre équipe dynamique
est à la recherche de :

- **Représentant(e) des ventes**
Rimouski
- **Journaliste**
Haute-Gaspésie

LE LAURENTIEN L'AVANTAGE
GASPÉSIEN

Pour postuler, c'est facile >>>

www.medialo.ca/fr/carriere





Robert Gareau - Astrologue

Cette semaine, la Lune transite les signes suivants; Scorpion, Sagittaire et Capricorne. Nouvelle Lune en Sagittaire le 1^{er}, où renaîtra la magie des Fêtes. Notre esprit se déliera, en virevoltant sous les étoiles. L'enfant Jésus revient and He shall reign for ever and ever. Halleluja ! Halleluja ! Halleluja !

BÉLIER
21 mars
au 20 avril



Il y a un coin de votre vie où la routine est solidement ancrée. Où tout semble cimenté à jamais. Et pourtant, vous y verrez bientôt quelque chose partir, cul par-dessus tête. Tout sera changé. Vous aurez à vous adapter, mais le chemin sera évident. Et quelqu'un voudra se rapprocher de vous, ça vous rendra curieux.

TAUREAU
21 avril
au 20 mai



Vous évoluez, encore et encore. Surtout dans votre attitude avec les autres. Ainsi, vous pardonnez plus facilement, parce que vous constatez qu'il n'y a pas d'offense. Ou si peu. Vous devriez aussi croiser quelqu'un que vous appelez depuis longtemps. En fait, depuis que vous avez vu le film « Bagdad Café » ...

GÉMEAUX
21 mai
au 21 juin



Vous serez pris au travail par des urgences de dernière minute. Tout en ayant à vous organiser pour le temps des Fêtes. J'imagine que vous recevez encore cette année... Enfin, vous entendrez dire qu'on vous aime bien au travail, autant du côté personnel que professionnel. Un collègue devient un allié.

CANCER
22 juin
au 22 juillet



Les souvenirs remontent à la surface, souvent les plus heureux. De toute façon, vous avez l'esprit à la fête, rien de triste ne vous collera à la peau. D'ailleurs, vous serez invité à une fête où vous aurez bien du plaisir. Mais aussi, vous pourriez vivre un genre de renaissance en amour, là où tout semblait figé.

LION
23 juillet
au 23 août



Vous vivrez un grand bonheur à la maison, comme si la justice immanente vous avait enfin entendue. Vous recevrez ce dont vous avez besoin pour être bien. Un(e) coloc. Une nouvelle maison. Ou le budget pour vous acheter un penthouse sur la *Fifth Avenue*. Donnez-en un peu aussi aux itinérants...

VIERGE
24 août au
23 septembre



Vous prendrez souvent la route, vous aurez bien des démarches à faire avancer en allant à des rencontres. Et avec l'hiver qui approche, vous penserez aux conditions météo parfois difficiles. De sorte que vous ferez peut-être un bon changement de ce côté, en composant avec vos réels besoins.

BALANCE
24 septembre
au 23 octobre



Les expériences passées vous ont amené à voir où sont vos réelles richesses. Aussi, vous ne vous énervez pas trop avec des questions d'argent. Ce sont plus les autres qui vous y stresseront... Enfin, le fait est que vous trouverez bientôt ce que vous cherchez depuis toujours ! Si longtemps...

SCORPION
24 octobre
au 22 novembre



Vous voulez réaliser un projet, vous y pensez depuis longtemps. Sauf que bientôt, vous comprendrez que personne ne vous empêche de le faire. Certains vont réagir fort, bien sûr, mais rien d'incontournable. Alors il n'en tient plus qu'à vous maintenant de vous lever et d'aller vers votre bonheur. Votre vie.

SAGITTAIRE
23 novembre
au 21 décembre



Avec Jupiter depuis bientôt six mois devant chez vous, vous voudrez vous mettre à l'écart de l'effervescence créée. Car je suis sûr que vous avez subi un peu cette énergie, où tout semble se diriger vers vous. Enfin, vous réussirez à trouver plus de calme dans votre vie, en cette période anniversaire.

CAPRICORNE
22 décembre
au 20 janvier



La vie est longue. D'ailleurs, vous pourriez revoir un ami que vous n'aviez pas vu depuis longtemps. Ça vous aidera à vous souvenir pourquoi vous ne vous fréquentez plus. Karma, maudit karma ! Mais aussi, vous devriez vous faire un nouvel ami en débutant dans un loisir ou activité différent.

VERSEAU
21 janvier
au 18 février



On est rendu au temps des Fêtes, mais des choses sérieuses se préparent au travail. Ainsi, des gens pensent à vous pour une promotion. Ou on parle tellement de vous si vous êtes à votre compte, que votre clientèle va augmenter. Et des retraités vont retourner au boulot, pour être moins seuls.

POISSONS
19 février
au 20 mars



Vous allez faire un voyage bientôt, qui ressemblera plutôt à une évasion. Parce que vous ne partirez pas avec votre compagnie habituelle. Ou que vous irez à un endroit inconnu. Mais aussi, peut-être vous déciderez-vous à tenter cette aventure qui vous attire depuis si longtemps. Idée folle, mais bon...

CONCOURS

LA PRESSE
TOURISTIQUE

X

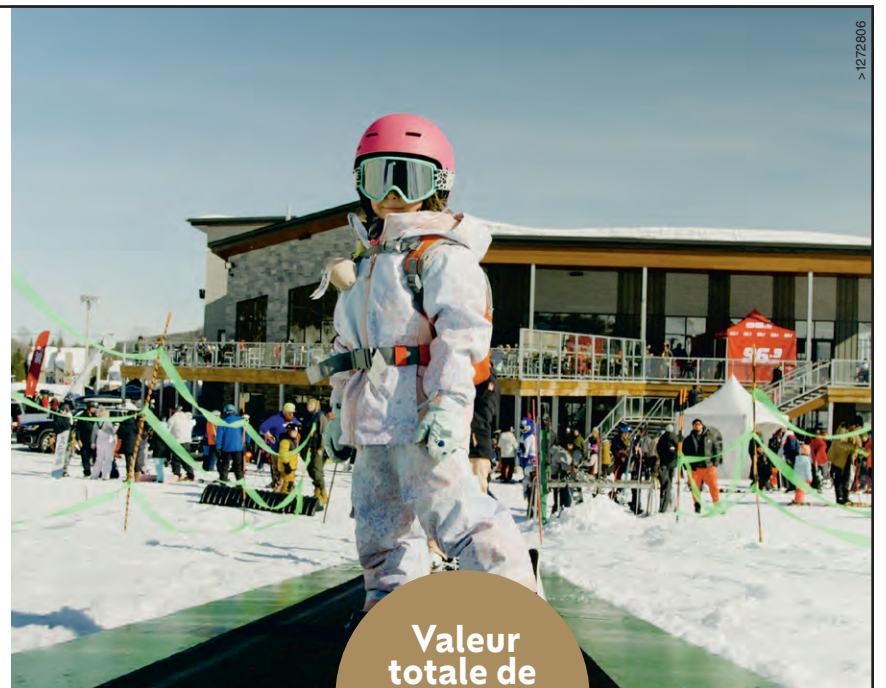


**GAGNEZ un week-end familial
à Val Saint-Côme!**

Inclut : 2 nuits dans un chalet luxueux Oxygen,
billets de ski journaliers pour 4 personnes pour 2 jours,
200 \$ pour le resto-bar Le Pitch.



Pour les détails et pour participer
www.lapressetouristique.ca/concours-week-end-familial



Valeur
totale de
1 648 \$



GASPÉSIE
NOUVELLES

Votre journal
toujours
gratuit

Plus de
60 points
de dépôt

Trouvez votre journal
dans votre quartier à l'aide
de notre carte interactive

MÉDIALO



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

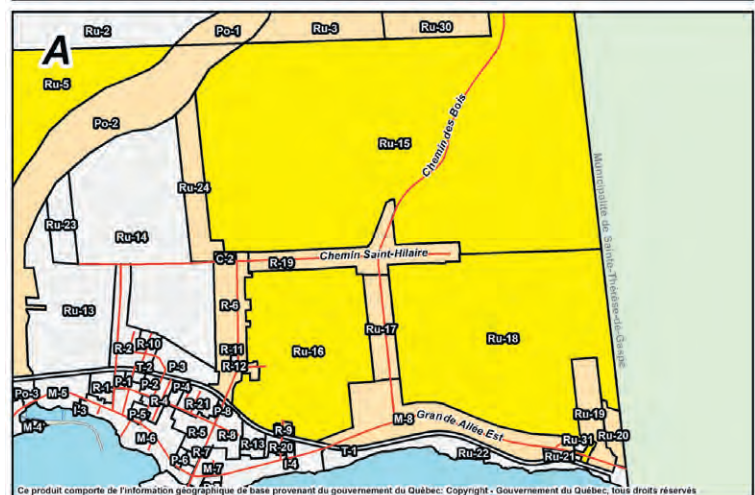
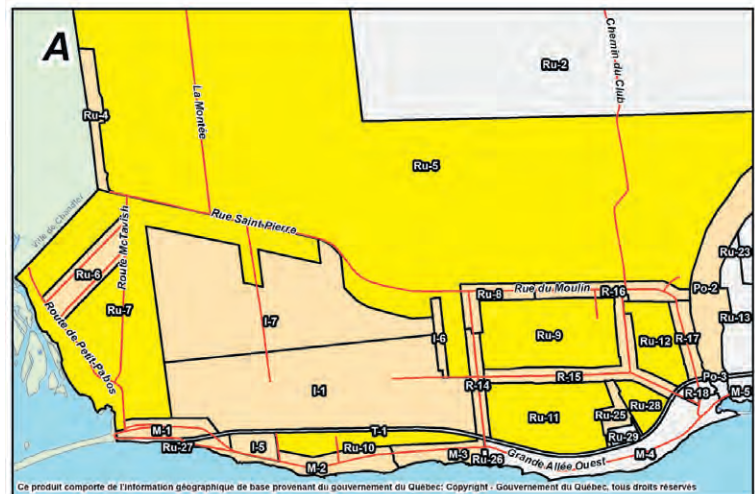


AVIS PUBLIC

**Aux personnes intéressées ayant le droit de signer
une demande de participation à un référendum**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1 - À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 15 octobre 2024, le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 15 octobre 2024, le « **Second projet de règlement numéro UGR-026** », ayant pour objet la modification du règlement de zonage numéro U-006/03-19 de la Ville de Grande-Rivière.
- 2 - Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
 - A. Une demande relative à la disposition ayant pour objet de limiter le nombre de coqs à un nombre maximal de trois (3) dans une ferme, et ce, dans les zones Ru-5, Ru-7, Ru-9, Ru-10, Ru-11, Ru-12, Ru-15, Ru-16, Ru-18 et Ru-28 sur le territoire de la Ville de Grande-Rivière peut provenir de ces zones et d'une zone contiguë à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones Ru-5, Ru-7, Ru-9, Ru-10, Ru-11, Ru-12, Ru-15, Ru-16, Ru-18 et Ru-28 ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
 - B. Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser les poulaillers sur le territoire de la Ville de Grande-Rivière peut provenir de l'ensemble des zones de la ville et de toute zone contiguë à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble des zones de la municipalité et ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande.
- 3 - Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet avec le numéro du règlement et la zone d'où elle provient;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - être reçue au bureau de la Ville de Grande-Rivière au plus tard le **4 décembre 2024**.
- 4 - Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité situé au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Grande-Rivière, aux heures normales d'ouverture.
- 5 - Advenant le cas où les dispositions contenues dans le second projet ne font l'objet d'aucune demande valide, elles pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6 - Une copie du plan de zonage, où apparaissent les limites précises de la zone concernée et des zones qui y sont contiguës, est disponible au bureau de la municipalité pour consultation.
- 7 - Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Grande-Rivière, aux heures normales d'ouverture.



Donné à Grande-Rivière, ce 27^e jour du mois de novembre 2024 (27-11-2024)

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
AVIGNON-BONAVENTURE (RGMRA)**

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF
AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRA), conformément aux articles 8 et 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

QU'un projet de règlement relatif au traitement des élus de la RGMRA a été présenté et déposé lors de la réunion du conseil d'administration de la RGMRA, tenue le 13 mai 2024 en même temps qu'à été donné l'avis de motion requis par la loi.

QU'en vue de son adoption, ce règlement sera mis à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de la RGMRA qui sera tenue le mardi 10 décembre 2024 à 20h, au centre communautaire Adrien-Gauvreau, situé au 97 Place Suzanne Guité à New-Richmond.

QUE le projet de règlement peut être résumé ainsi qu'il suit :

1. La rémunération du président de la RGMRA est établie à 5 000 \$ pour l'année 2024;
2. La rémunération pour la présence d'un membre du conseil à une séance du conseil est établie à 150 \$ pour une présence physique et de 75 \$ pour une présence à distance;
3. S'il advenait qu'un substitut remplace un membre du conseil, la rémunération applicable au membre serait plutôt versée au substitut pour sa présence à une séance du conseil.
4. Advenant le cas où un membre remplace le président pendant plus de trente (30) jours consécutifs, pour cause d'absence du président ou de vacances de ce poste, le membre remplaçant le président aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération de base du président pendant cette période.
5. La rémunération, décrétée par ce règlement, sera indexée au 1^{er} janvier pour chaque exercice financier, au même taux d'augmentation que l'indexation du prix à la consommation (IPC) du Québec.
6. Que le règlement aura effet à compter de sa promulgation et sera rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du siège social de la régie, situé au 51, rue Notre-Dame à New-Carlisle et sur les sites Internet des MRC Avignon et Bonaventure.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 18^e jour du mois de novembre 2024.



Antoine Audet, secrétaire-trésorier de la RGMRA

>1276299

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne avis par la présente qu'une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, pour commentaires du public au sujet de l'ouvrage décrit ici, de son site et de ses plans.

Aux termes de l'alinéa 10(1)b) de ladite loi, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déposé auprès du ministre des Transports du Canada, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 7972, une description de l'ouvrage suivant, de son site et ses plans :

- Réfection du ponceau ferroviaire P-19223, à la hauteur de la rivière Seal Cove, à Gaspé (Douglastown), sur le lot 4 713 871.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-dessus, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro indiqué ci-dessus), ou, si vous n'avez pas accès à Internet, en envoyant vos commentaires directement à :

Direction des projets ferroviaires – Ministère des Transports et de la Mobilité durable
700, boulevard René-Lévesque Est, 25^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis.

Transports Canada (TC) ne rendra pas accessibles au public vos commentaires sur un projet dans le registre public en ligne. Cependant, toute information relative à un ouvrage est considérée comme un dossier public non classé et peut être accessible sur demande légale. Ainsi, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, selon vous, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Affiché à Gaspé (Québec), en ce 27^e jour de novembre 2024.
Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Québec 

>1276034

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne avis par la présente qu'une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, pour commentaires du public au sujet de l'ouvrage décrit ici, de son site et de ses plans.

Aux termes de l'alinéa 10(1)b) de ladite loi, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déposé auprès du ministre des Transports du Canada, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 7658, une description de l'ouvrage suivant, de son site, et ses plans :

- Réfection du ponceau ferroviaire P-19219, à la hauteur de la rivière de l'Anse-à-Brillant, à Gaspé, sur le lot 4 713 869.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-dessus, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro indiqué ci-dessus), ou, si vous n'avez pas accès à Internet, en envoyant vos commentaires directement à :

Direction des projets ferroviaires – Ministère des Transports et de la Mobilité durable
700, boulevard René-Lévesque Est, 25^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis.

Transports Canada (TC) ne rendra pas accessibles au public vos commentaires sur un projet dans le registre public en ligne. Cependant, toute information relative à un ouvrage est considérée comme un dossier public non classé et peut être accessible sur demande légale. Ainsi, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, selon vous, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Affiché à Gaspé (Québec), en ce 27^e jour de novembre 2024.
Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Québec 

>1276035

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne avis par la présente qu'une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, pour commentaires du public au sujet de l'ouvrage décrit ici, de son site et de ses plans.

Aux termes de l'alinéa 10(1)b) de ladite loi, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déposé auprès du ministre des Transports du Canada, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 7971, une description de l'ouvrage suivant, de son site et ses plans :

- Réfection du ponceau ferroviaire P-19201, à la hauteur du ruisseau à Cass, à Percé (Cap-d'Espoir), sur le lot 5 904 251.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-dessus, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro indiqué ci-dessus), ou, si vous n'avez pas accès à Internet, en envoyant vos commentaires directement à :

Direction des projets ferroviaires – Ministère des Transports et de la Mobilité durable
700, boulevard René-Lévesque Est, 25^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis.

Transports Canada (TC) ne rendra pas accessibles au public vos commentaires sur un projet dans le registre public en ligne. Cependant, toute information relative à un ouvrage est considérée comme un dossier public non classé et peut être accessible sur demande légale. Ainsi, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, selon vous, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Affiché à Percé (Québec), en ce 27^e jour de novembre 2024.
Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Québec 

>1276036



100 %
intelligence humaine!

Nos journaux locaux sont **alimentés par des journalistes**, et non par l'IA.

Ils vérifient les faits pour que vous puissiez vous fier à ce que vous lisez.

GASPÉSIE
NOUVELLES

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne avis par la présente qu'une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, pour commentaires du public au sujet de l'ouvrage décrit ici, de son site et de ses plans.

Aux termes de l'alinéa 10(1)b) de ladite loi, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déposé auprès du ministre des Transports du Canada, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 7965, une description de l'ouvrage suivant, de son site, et ses plans :

- Réfection du pont ferroviaire P-19191, à la hauteur du ruisseau de Castigan, à Grande-Rivière, sur le lot 5 294 367.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-dessus, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro indiqué ci-dessus), ou, si vous n'avez pas accès à Internet, en envoyant vos commentaires directement à :

Direction des projets ferroviaires - Ministère des Transports et de la Mobilité durable
700, boulevard René-Lévesque Est, 25^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis.

Transports Canada (TC) ne rendra pas accessibles au public vos commentaires sur un projet dans le registre public en ligne. Cependant, toute information relative à un ouvrage est considérée comme un dossier public non classé et peut être accessible sur demande légale. Ainsi, les informations et les enregistrements fournis ne doivent pas contenir d'informations confidentielles ou sensibles. Si vous souhaitez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, selon vous, ne devraient pas être rendues publiques, veuillez contacter TC avant de les transmettre.

Affiché à Grande-Rivière (Québec), en ce 27^e jour de novembre 2024.
Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Québec

GASPÉSIE
NOUVELLES

47, rue Baker, local 7
Gaspé, Québec, G4X 1P1
1 888 767-7156
www.gaspesienouvelles.com

Rédacteur en chef : Jean-Philippe Thibault
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy
Directrice des ventes régionales : Nadia Normand
Adjointe aux ventes : Mélanie Daraiche
Directrice web : Sabrina Giguère
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Impression : Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2562-0118 (imprimé)
ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Plus de 60 points de dépôt

MÉDIALO



RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENAIRE PUBLICITAIRE

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada

Canada — Québec

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9490-7995 Québec inc. 158 Grande Allée Est Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0	Un restaurant avec autorisation de spectacle sans nudité au 1 ^{er} étage incluant la terrasse.	CHEZ LEWIS PLAISIRS GOURMANDS 158 Grande Allée Est Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0 Dossier : 10289876

Québec

Espace détente

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	I	C	O	N	O	C	L	A	S	T	E	■
2	N	A	P	A	L	M	■	N	O	E	U	D
3	T	R	E	V	E	■	R	E	N	D	R	E
4	I	M	P	R	I	M	E	■	T	E	E	S
5	M	I	■	E	C	O	P	E	■	U	■	I
6	I	N	O	■	O	U	T	R	E	M	E	R
7	S	■	B	A	L	■	I	S	O	■	C	E
8	T	I	L	L	E	U	L	■	C	O	U	R
9	E	L	O	I	■	S	E	N	E	V	E	■
10	S	I	N	G	E	E	■	I	N	U	I	T
11	■	E	G	O	■	N	A	C	E	L	L	E
12	I	N	S	T	I	T	U	E	■	E	S	T

SUDOKU

3	5	7	9	8	4	6	2	1
8	2	1	6	3	5	9	4	7
9	6	4	7	2	1	3	5	8
2	8	5	3	1	7	4	6	9
7	4	3	2	6	9	8	1	5
1	9	6	4	5	8	7	3	2
5	7	2	8	4	6	1	9	3
4	3	9	1	7	2	5	8	6
6	1	8	5	9	3	2	7	4

QUELLE EST SON OMBRE ?

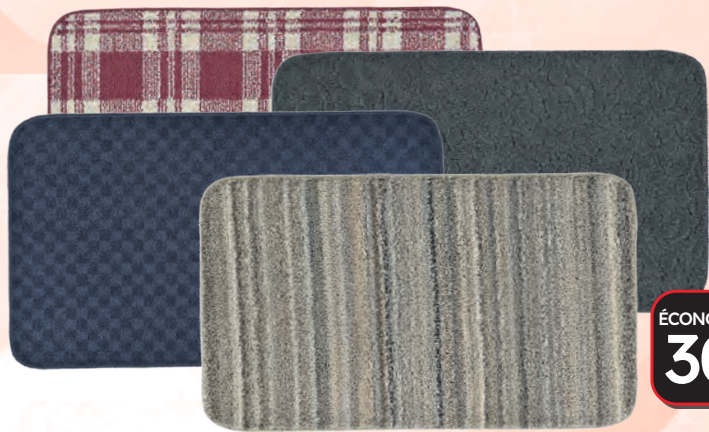
L'ombre du bonhomme de neige est le n° 3

C'EST LA SEMAINE DU VENDREDI FOU !

RABAIS DE
20%

SUR LES
CASSE-TÊTES

eurographicspuzzles



8⁹⁸
~~12⁹⁹~~

TAMPA
Tapis
2'x3'
154080

ÉCONOMISEZ
30%

**PRIX
FOUS**

RABAIS DE
50%

6⁴⁷ ch./
~~12⁹⁹~~ ea.

Chemises
de nuit
en coton
202048-49-
50-51



RABAIS DE
50%

9⁹⁷ ch./
~~19⁹⁹~~ ea.

Ens. de pyjamas
en tricot doux
ou en jersey ass.
205580/205687



VENTE VENDREDI FOU

VENDREDI **29** NOVEMBRE

RABAIS DE
30%

ADDITIONNEL

SUR TOUT EN MAGASIN*
ET EN LIGNE

Avec
code promo
BF2024

*Exclut toute la nourriture et les items dont les prix se terminent par .97
**Aucune mise de côté et aucun bon de rabais différé

WWW.ROSSY.CA

RABAIS DE
57%

2⁹⁷
~~6⁹⁹~~

Jeté en
molleton
uni ou
imprimé
50"x60"
137356-57



Pantoufles
pour femmes
164158

RABAIS DE
50%

4⁹⁷
~~9⁹⁹~~



RABAIS DE
40%

5⁹⁷
~~9⁹⁹~~

Bac de
rangement ou
avec rebats
65L ou 49L
194162/196791



RABAIS DE
42%

3⁹⁷
~~6⁹⁹~~

BEAVER
Noix de
cajou
200g
150011-12



24h TREMBLANT

Présenté par  Sun Life

13 - 15 DÉCEMBRE 2024

Encouragez notre équipe au 24h Tremblant

Cette année, **MÉDIALO**, propriétaire du **GASPÉSIE**,
participera au **24h Tremblant**, un défi sportif et caritatif
au profit des enfants malades ou ayant des besoins particuliers.

**Nos marcheurs sont prêts, et avec votre soutien,
nous ferons bouger des montagnes!**

Joignez-vous
à nous en faisant
**un don d'ici
aujourd'hui!**

Henri,
enfant parrainé
par Médialo

SCANNEZ
POUR DONNER

